FR 3 -26085
Case FRC 23279

DISCOURS

DE M. LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH CAPET,

CI-DEVANT DUC D'ORLÉANS,

Prononcé par lui-même à l'Assemblée Nationale.

A l'ouverture de la Séance du dimanche 11 *juillet* 1790, *M. Louis-Philippe-Joseph Capet, (ci-devant Duc d'Orléans) a demandé la parole, & a dit :*

MESSIEURS,

« Tandis que d'après la permission que l'Assemblée Nationale m'avoit donnée, & conformément aux ordres du Roi, je m'étois absenté pour

THE NEWBERRY LIBRARY

aller remplir en Angleterre une mission dont Sa Majesté m'avoit chargé auprès de cette cour. Vous avez décrété que chacun des Représentans de la Nation prêteroit individuellement le serment civique dont vous avez réglé la formule. Je me suis empressé alors, Messieurs, de vous envoyer mon adhésion au serment, & je m'empresse aujourd'hui de le renouveler au milieu de vous.

Le jour approche, où la France entiere va se réunir solemnellement pour le même objet, & où toutes les voix ne feront entendre que des sentimens d'amour pour la Patrie & pour le Roi; pour la Patrie, si chere à des Citoyens qui ont recouvré la liberté; pour le Roi, si digne par ses vertus de regner sur un Peuple libre, & d'attacher son nom à la plus grande, comme à la plus heureuse époque de la Monarchie Françoise. Ce jour, du moins je l'espere ainsi, fera disparoître pour jamais toutes les différences d'opinions & d'intérêts, désormais

réunis & confondus dans l'opinion & l'intérêt public. Pour moi, Messieurs, qui n'ai jamais fait de vœu que pour la liberté ; je ne puis que desirer & solliciter de vous le plus scrupuleux examen de mes principes & de ma conduite dans tous les tems. Je ne puis avoir le mérite d'aucuns sacrifices, puisque mes vœux particuliers ont toujours prévenu ou suivi vos décrets : & depuis long-temps, je puis le dire, je portois dans mon cœur le serment que ma bouche va prononcer en ce moment : « Je jure d'être fidele à la Nation, à la Loi, au Roi, & de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale & acceptée par le Roi.

Après avoir prononcé son serment, l'honorable Membre est retourné se placer à la gauche du Président, au milieu des applaudissemens de la majorité de l'Assemblée. Il a été applaudi avec enthousiasme à trois reprises différentes, & est sorti quelque tems après pour retourner

chez le Roi. Il s'y étoit présenté avant la séance, & le Roi lui avoit fait dire de revenir à une heure.

De l'Imprimerie de LE HODEY, au coin de la rue Fromenteau, place du Palais-Royal.